

Compte-rendu du Comité de Sélection du 07 octobre 2020

Concours International arturbain.fr 2019-2020 :

«*Les villes, bourgs et villages. Les mobilités pour tous* »

Le comité de sélection, composé de :

Mireille GUIGNARD, Secrétaire Générale Adjointe de la Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques

Christiane LEVASSEUR, Aménageur – Présidente Honoraire de l'Union Nationale des Aménageurs

Louis MOUTARD, Architecte DPLG et Urbaniste

Françoise ORIOL, Conseil en RSE et Ethique des Affaires

Aude VASPART, Architecte DPLG

s'est réuni le 07 octobre 2020, a examiné les 31 esquisses du Concours international arturbain.fr 2019-2020, envoyées à la date du 15 septembre 2020.

1/ Le Comité de Sélection a validé la mise hors de concours pour non respect du règlement de 1 esquisse au vu des 14 critères discriminants (cf. page 6 du règlement disponible sur :

https://www.arturbain.fr/arturbain/concours/2020/documents/2020_concours_theme_reglement.pdf

2/ Après examen des 30 esquisses restantes, le Comité de Sélection a retenu 12 esquisses à soumettre à l'appréciation du jury Internet des 19 enseignants des équipes pluridisciplinaires ayant participé au Concours International.

Ces 19 enseignants devront envoyer leur fiche de notation impérativement **avant le 23 octobre 2020**.

Les 12 esquisses retenues, classées par pays sont les suivantes :

Algérie : « Renouer avec les hauteurs d'Alger »

Canada : « Héritage nomade »

Chypre : « Rue commerçante pour tout le monde »

Pologne : « Autant de besoins que de solutions »

« Hiérarchie des valeurs inversée »

« La Arrêt Polytechnique »

Tchad : « Mobilité optimale : Maillage actif de la ville et ses péri-urbains »

Togo : « Intermonde : une interface entre vie et mobilité »

« Reconnecter la ville haute et la ville basse »

USA/Italie : « Cycle Network »

« La Low Line »

« Light lanes, les Allées de lumière »

3/ Conclusions du Comité de sélection :

Le comité salue :

- La provenance des candidatures de pays de nombreux continents qui démontre un engouement international
- L'idée du règlement imposant une présentation « avant après », simple, pratique, didactique et permettant de juger des projets sur des sites variés avec des échelles parfois très différentes,
- la prise en compte pour beaucoup de grandes échelles urbaines et des enjeux d'inclusion sociale traités par la notion des espaces publics.

Cependant, si les enjeux exigés par le règlement semblent bien compris et intégrés dans la plupart des projets, la qualité des propositions est assez inégale. La grande difficulté reste en effet d'exprimer la qualité architecturale et paysagère avec ambiance et détails, notamment sur le thème des mobilités, « plus abstrait » et fonctionnel que des programmes habituels architecturaux d'espaces, d'équipements publics ou d'habitats. Par ailleurs, on peut aussi constater qu'au regard du contexte climatique actuel, il est dommage que la question environnementale soit souvent sous-traitée.